

TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Optimisation du stationnement sur le site du Conseil départemental « Evry Parc »

PORTEUR DU PROJET

Conseil départemental de l'Essonne – Direction des déplacements

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

L'expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un regroupement de 2 structures départementales sur le site « Evry parc ». Cette démarche s'inscrit à la fois dans un processus d'optimisation du patrimoine immobilier départementale et dans l'amélioration de l'efficacité du service public en regroupant sur un même site des acteurs oeuvrant pour les mêmes publics (personnes âgées et handicapées).

L'action prévoit, dans le cadre de ce regroupement de services, de limiter le nombre de places de stationnement pour une moindre utilisation des véhicules personnels des agents tout en leur proposant des solutions alternatives (bouquet de solution modales).

L'expérimentation vise également à diminuer les coûts, tant carbone que financiers, des déplacements des agents.

Cette action s'inscrit par ailleurs dans le plan de déplacement de l'administration (PDA) du Conseil départemental dont l'un des objectifs est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre provoquées par les déplacements des agents départementaux.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ Diminution de l'impact carbone des déplacements des agents (diminution de la consommation d'énergie fossile ainsi que de l'émission de gaz à effet de serre).

Sociaux

§ Contribution, via une organisation de transports optimisée, à réduire la fatigue et le stress liés au temps de transport ainsi que les risques routiers.

§ Amélioration de la qualité de la vie au travail (convivialité et développement de la solidarité pour le mode covoiturage, effets bénéfiques sur la santé des modes actifs...).

Economiques

§ Diminution du coût des déplacements (essence, entretien, assurance...) pour les agents.

§ Diminution à terme du coût des places de stationnement pour le Conseil général (environ 800 € /par an et par place).

